

Parcoursup : un outil de tri social, qui ferme les portes des études supérieures aux lycéen·nes de Seine-Saint-Denis

Saint-Denis, le 2 juin 2025

Cette année encore, le 2 juin, jour où apparaîtront les résultats de Parcoursup, des milliers de lycéen·ne.s de la Seine-Saint-Denis se verront « refusé.e.s » ou sur « liste d'attente » pour l'ensemble des vœux qu'ils ont émis, nous leur apportons toute notre solidarité et réaffirmons notre rejet de ce système inégalitaire de tri social.

Parcoursup ou le lycée au service de la sélection sociale

Depuis 2017, nous n'avons cessé de dénoncer la mise en place de la plateforme Parcoursup et l'instauration d'un système de sélection généralisée dans l'enseignement supérieur. En effet, dans l'ancien système (APB), la réussite au baccalauréat permettait l'accès des lycéen·ne.s à la filière universitaire de leur choix. Avec Parcoursup les filières universitaires sont désormais autorisées à sélectionner leurs étudiants sur la base de :

- leur dossier scolaire (notes et appréciations de première et terminale)
- l'avis des équipes éducatives sur les vœux
- les informations fournies par les lycéen·ne.s sur Parcoursup afin de « promouvoir » leur candidature: lettres de motivation, attestations diverses d'engagements citoyens, expériences professionnelles, lettres de recommandations d'anciens employeurs, pratiques du sport, BAFA, etc.

Un tel système transforme la fonction du lycée, qui ne vise désormais plus seulement à préparer les élèves pour le bac et la poursuite d'études supérieures mais à trier les élèves, produire des notes et des appréciations pour faciliter la sélection des élèves sur Parcoursup. Le travail enseignant se trouve ainsi détourner de l'idéal d'émancipation que nous poursuivons.

Nos élèves, quant à eux, sont à travers le fonctionnement de Parcoursup préparés à une société de :

- sélection sociale où il faut être meilleur que les autres car il n'y a pas de place pour tout le monde
- individualiste où chacun.en doit être un entrepreneur de soi, en capacité de "se vendre" par la mise en valeur ses "compétences" et "savoirs-être".

De plus, ce système est particulièrement inégalitaire. Face aux nombreuses difficultés rencontrées par nos élèves sur Parcoursup, l'État ne fournit pas à nos élèves les moyens humains de construire leur « projet d'orientation ». Au niveau national, on trouve un conseiller d'orientation (Psy-EN) pour 1600 élèves !

En Seine-Saint-Denis, la plupart de nos élèves ne peuvent pas être accompagnés par leurs parents pour faire face à la complexité de Parcoursup. Ils ne peuvent pas non plus se payer des « coaches Parcoursup », ces entreprises qui ont fleuri depuis l'instauration de Parcoursup et qui facturent jusqu'à 1000 euros l' accompagnement individuel et personnalisé des élèves sur Parcoursup.

Face à ces inégalités de ressources, le service public de l'éducation est défaillant. Dans la plupart de nos établissements, malgré le dévouement des personnels, nous manquons de moyens pour accompagner nos élèves dans la construction de leur « projet d'orientation » : absence de temps dédié à l'orientation, de conseillers d'orientations, etc.

Un système de sélection inégalitaire qui exclut les lycéen·nes les plus précaires des études supérieures et fait la part belle aux formations privées et payantes

En 2023, selon les bilans académiques du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, au niveau national, 94 % des lycéen.ne.s de terminal ont reçu une proposition d'admission dans une formation et seulement 79 % ont finalement accepté une proposition, ce qui indique qu'un nombre important de lycéen.ne.s n'ont pas pu accéder à des études supérieures malgré leur réussite au baccalauréat. Dans l'Académie de Créteil, 90 % des lycéen.ne.s avaient reçu une proposition et seulement 76 % avaient finalement accepté une proposition, ce qui montre une fois de plus l'existence d'inégalités territoriales.

Ainsi, près d'un·e lycéen·ne sur quatre de l'Académie de Créteil s'est vue exclue de l'accès aux études supérieures !

Ce chiffre descend à 56 % pour les bacheliers professionnels et 66 % pour les bacheliers technologiques de l'académie de Créteil, ce qui révèle la dimension inégalitaire de l'accès aux études supérieurs puisque l'on sait que les lycéen.ne.s issu.e.s de ces filières sont aussi celles et ceux qui viennent des milieux les plus populaires.

Selon les retours de nos anciens élèves, ces chiffres ne tiennent pas compte des nombreux élèves qui ont accepté une proposition d'orientation qui ne correspondaient pas à leurs vœux, et qui abandonnent bien souvent leurs études en cours de première année ou cherchent difficilement à se réorienter.

Ainsi, l'instauration de Parcoursup révèle sa vraie nature : un système de sélection inégalitaire qui barre la route des études supérieures à des milliers de bachelier·es issu·es des milieux populaires.

En 10 ans, le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur privé a progressé de 63% (+295 000 entre 2012 et 2022) tandis qu'il ne progressait que de 3% dans l'ensemble de l'enseignement supérieur public (+218 000 sur la même période). Dans l'académie de Créteil, en 20 ans, les inscriptions dans le privé ont augmenté de 388%. Cela représente 27 000 étudiants en plus dans le privé ! Une fois de plus, l'Etat fait le choix du privé (et des inégalités) plutôt que du service public pour former notre jeunesse.

Cette situation n'est pas une fatalité et la mise en œuvre de Parcoursup est un choix politique qui résulte du refus d'investir massivement dans l'enseignement supérieur et la recherche afin

d'accueillir dignement les étudiants des milieux populaires qui sont les principales victimes de la sélection.

C'est pourquoi, SUD éducation 93 revendique :

- La fin de la sélection via Parcoursup : tout bachelier.ère doit pouvoir s'inscrire dans l'université ou la filière de son choix.
- Pour cela, il faut une augmentation des capacités d'accueil qui ne peut passer que par l'embauche de plus de 50 000 personnels administratifs et enseignants titulaires dans les prochaines années. Il faudrait près de 30 000 personnels enseignant-es temps pleins dès à présent pour compenser les heures complémentaires.
- La construction/rénovation de 10 universités et la réquisition immédiate de locaux vides pour permettre des conditions d'études et de travail décentes.
- Pour le 93, la construction d'une nouvelle université sur le territoire afin d'ouvrir les formations et les filières permettant de garantir l'accès aux études supérieures de leur choix à tou·tes nos bachelier·es.